



Le vocabulaire de la mer dans la Rudens de Plaute

Julie Sorba

► To cite this version:

Julie Sorba. Le vocabulaire de la mer dans la Rudens de Plaute. L'information grammaticale, 2010, 127, pp.24-27. hal-00993334

HAL Id: hal-00993334

<https://hal.science/hal-00993334>

Submitted on 20 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE VOCABULAIRE DE LA MER DANS LA *RUDENS* DE PLAUTE

Julie SORBA

Dans la *Rudens*, la mer joue un rôle de premier plan, celui de l'adjuvant qui fait rebondir l'intrigue : après avoir déjoué les plans de Labrax et séparé les deux jeunes filles, elle livre au pêcheur Gripus le sac de cuir qui amène le dénouement. Cette étude sémantique analyse les lexèmes qui désignent cette réalité extralinguistique dans une œuvre comptabilisant à elle seule plus de la moitié des occurrences des dénominations de la mer dans le corpus plautinien conservé. Le cadre méthodologique fourni par l'analyse componentielle¹ permet de distinguer les syntagmes présentant de manière inhérente le sémème « mer » – composé en latin des cinq sèmes /immensité/, /étendue/, /eau/, /salinité/, /mouvement/² – de ceux le possédant par afférence, c'est-à-dire en actualisant en contexte l'acception « mer »³. À la première catégorie, appartient le terme non marqué *mare*. La seconde est représentée par les dénominations occasionnelles parmi lesquelles on trouve les lexèmes revêtant l'acception « mer » alors qu'ils désignent initialement un constituant de l'espace marin (*altum*, *unda*, *aqua*), et ceux dont le sémème possède un trait commun avec celui de « mer », mais dont le sens n'entretient aucun rapport avec l'élément marin (*locus*, *templum*, *uia*). L'enjeu est de mettre en évidence ce qui motive l'emploi de ces dénominations occasionnelles. Pour ce faire, nous analyserons les emplois du lexème *mare* puis ceux des autres syntagmes pour lesquels nous préciserons, au niveau micro-sémantique, les facteurs présidant à l'actualisation de l'acception « mer » afin de comprendre le fonctionnement de la relation synonymique ainsi instaurée.

1. ÉTUDE DU LEXÈME *MARE*

La *Rudens* offre trente et une occurrences du substantif neutre *mare*, terme latin le plus courant pour désigner la

mer, et représentant d'une famille indo-européenne bien attestée que l'*Encyclopedia of Indo-European Culture* range sous la racine **móri*⁴. Or, le sens « mer » n'est pas attesté de manière si univoque qu'on puisse le postuler comme originel. Le développement sémantique secondaire du sens « mer », à partir d'un sens premier « lac », est désormais généralement admis⁵, et la première attestation de *mare* « mer » remonte au début de la littérature latine⁶.

Dans notre corpus, les contextes d'emploi permettent l'actualisation de divers sèmes afférents dans le sémème de « *mare* » qui affinent la représentation véhiculée par ce lexème (tableau 1).

Dans la majorité de ses emplois, *mare* désigne un espace de pêche. La mention de cette activité humaine apparaît comme une nouveauté car aucune allusion à celle-ci ne se rencontre dans les textes littéraires antérieurs conservés⁷. L'actualisation du sème afférent /pêche/ repose sur la présence contextuelle de divers facteurs, tels les noms du « pêcheur » *piscator* (arg. 1), du « poisson » *piscis* (v. 971, 981, 992) ou du « filet » *rete* (v. 1019, 1071, 1291), mais aussi des syntagmes dénotant ce procès : *prodere pabulatum* « chercher de la nourriture » (v. 295), *cibum captare* « capturer sa nourriture » (v. 300), *piscatus* « pêche » (898, 911), *repperire* « se procurer » (v. 925a) et *inuenire* « trouver » (v. 975, 977,

4. Voir les formations héritées dans le latin *mare* et l'ossète *mal* « eau stagnante profonde », mais aussi dans les groupes celtique (vieil. irl. *muir* « mer », gall. *môr* « mer »), germanique (vieux norr. *marr* « mer, lac », vieil. angl. *mere* « mer, lac », vieux haut all. *mari* « mer », gotique *marei* « mer »), balte (lit. *mārė* « mer », vieux pruss. *mary* « lagune ») et slave (vieux slav. eccl. *morje* « mer »). Le *NIL* ne fournit pas d'entrée à cette racine. L'attestation dans une langue iranienne (ossète) conforte l'hypothèse d'une origine proto-indo-européenne du terme qui n'a cependant laissé aucune trace dans les branches orientales de cette famille (indo-ir. et tokh.), même si elle ne permet pas d'écarter définitivement la piste d'un emprunt.

5. Voir Adams, Mallory 1997, s.u. Les migrations des peuples indo-européens dans les régions d'Europe et de haute Asie les ont fait entrer en contact avec de vastes étendues d'eau intérieures (mer Caspienne, mer d'Aral, lac Balkhach). Cette hypothèse est confortée par le fait que des peuples d'origine indo-européenne qui se sont établis en bord de mer ont emprunté leur dénomination à des langues non indo-européennes (gr. θάλασσα, vieil. angl. *sæ* « mer »), ou ont créé des termes motivés à partir du fonds de leur propre langue (indo-aryen ancien *sam-udrā* « ensemble des eaux », *uda-dhī* « réceptacle des eaux »).

6. Voir Liv. Andronicus (*Od.* 23-24) : *namque nullum / peius macerat humanum quamde mare saeuum* : « Car rien de pire n'épuise l'homme que la mer cruelle » (adaptation des vers homériques *Od.* 8.138-139).

7. Seules deux autres comédies de Plaute y font allusion (au sein d'une comparaison *Asi.* 100 ou avec la mention de l'esturgeon *Bac.* 5). Selon Y. Peurière, dans un souci de pittoresque, « on peut trouver des pêcheurs dans la comédie ou la satire, mais pas dans la grande poésie » (2003 : 162).

1. Dans l'analyse componentielle, « tout sens est le produit d'opérations d'interprétation et demeure donc relatif à une stratégie » (Rastier 1987 : 12). L'objet de cette méthode est de traiter des unités de contenu d'une dimension inférieure au morphème, la plus connue étant le « sème » ou « trait distinctif d'un sémème, relativement à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication » (Pottier 1980 : 169). Le sémème se définit comme le « contenu d'un morphème » composé d'un ensemble de traits sémiques pertinents en dressant « le portrait sémique » (Touratier 2000 : 113). Les conventions graphiques permettent de différencier les trois unités en question : le morphème *mer* se distingue du sémème 'mer' et du sème /mer/.

2. Pour la démonstration de la validité de ce postulat en latin, voir Sorba 2010.

3. Le rôle du contexte énonciatif est essentiel dans la distinction entre sèmes inhérents relevant du système fonctionnel de la langue, et sèmes afférents relevant d'autres types de codifications (Rastier 1987 : 44-46).

Sème afférent	Vers	Total	%
/pêche/	arg. 1, 295, 300, 898, 925a, 971, 975, 977, 981, 992, 1019, 1071, 1231, 1291	14	45
/navigation/ & /danger/	152, 199, 441, 452, 579, 825, 1307	7	23
/danger/	206, 272, 562	3	10
/pêche/ & /danger/	303, 903, 910	3	10
/influence divine/	1	1	3
/danger/ & /influence divine/	588	1	3
/navigation/ & /danger/ & /influence divine/	539	1	3
/limite/	34	1	3

Tableau 1. Les sèmes afférents dans « mare »

1231). Dans tous ces passages, *mare* apparaît dans un syntagme prépositionnel indiquant le lieu où se produit l'action. En outre, le sème afférent / danger / est actualisé trois fois conjointement pour désigner l'espace marin où les pêcheurs risquent leur vie. Le verbe *fluctuare* « être agité par les flots » et l'adjectif dérivé *fluctuosus* « agité » dénotent l'idée d'un mouvement qui rend l'élément dangereux pour les hommes y pêchant péniblement (v. 903, 910). Dans le pire des cas, cette agitation les empêche de partir en mer (v. 303⁸).

Un quart des occurrences de *mare* désigne la mer comme lieu de la navigation dangereuse. C'est le deuxième emploi le plus fréquent. L'actualisation conjointe des sèmes afférents / navigation / et / danger / se produit grâce aux verbes évoquant le procès qui affecte le navire (*confringere* « fracasser » v. 152, 1307⁹) ou indiquant ses conséquences sur les naufragés (*perdere* « ruiner » v. 199, *elauare* « se faire rincer » v. 579, *perire* « mourir, disparaître » v. 452). Ces risques provoquent l'effroi de la jeune fille rescapée (v. 441) et du *leno* Labrax (v. 825¹⁰). Les lexèmes *miser* « malheureux » et *timere* « avoir peur » dans le premier passage, et le verbe *saeuire*¹¹ « faire rage » dans le second, permettent l'actualisation du sème afférent / danger /. Ce *topos* de la navigation dangereuse existe dans d'autres comédies de Plaute, mais son traitement y diffère car il apparaît le plus souvent dans des comparaisons soulignant la cupidité d'un personnage¹².

8. v. 303-304 : *atque ut nunc ualide fluctuat mare, nulla nobis spes est / nisi quid concharum capsimus, incenati sumu' profecto* : « Et, de la manière dont la mer est agitée maintenant, nous n'avons aucun espoir ; à moins que nous ne ramassions quelques coquillages, nous ne dînerons pas, assurément » (Grimal 1971).

9. v. 152 et 1307 : *confracta nauis in mari est*. Le genre comique permet un traitement spécifique du motif du naufrage, impossible dans l'épopée par ex., quand le poète tourne en dérision cet accident de parcours (v. 151-152) : Sc. – *quia post cenam, credo, lauerunt heri* / Da. – *confracta nauis in mari est illis* : Sc. : « Parce qu'après leur dîner, ils ont, je crois, pris un bain, hier. / Da. : Leur bateau s'est fracassé en mer ». Le comique repose sur la litote assimilant le naufrage à l'activité anodine du bain.

10. v. 441 : *ut etiam nunc misera timeo ubi oculis intueor mare* : « Comme j'ai encore peur, malheureuse que je suis, lorsque je jette les yeux sur la mer ! » ; v. 825 : *ita nunc mi utrumque saeuir, et terra et mare* : « Ainsi maintenant, et la terre et la mer font rage sur moi, des deux côtés ! »

11. L'emploi d'un lexème de la famille de *saeuire* pour désigner l'action de la mer n'est pas isolé dans les comédies de Plaute : l'adjectif *saeuus* est épithète de *fluctus* « flot » (*Mil.* 413, *Mer.* 195).

12. Voir par ex., la cupidité d'une courtisane (*Truc.* 568). Le danger de la mer est un motif tellement topique qu'il peut être évoqué hors de tout contexte de navigation (*Amph.* 1055).

Les trois autres emplois de *mare* dans la *Rudens* apparaissent plus sporadiquement. Tout d'abord, la mer est décrite trois fois comme un lieu dangereux, surtout sur ses bords, pour l'individu immergé. Ce danger se manifeste par la mention du bruit fracassant de la mer, annonçant la présence de rochers contre lesquels Palestra risque de se rompre les os (v. 206¹³). Plus loin, le danger se traduit par l'état lamentable dans lequel la mer laisse les rescapées (v. 265 *tam maestiter uestitas* « vêtues si misérablement », 561 *miseræ* « malheureuses » ; ces syntagmes actualisent le sème afférent / danger / dans « mare » aux v. 272 et 562). Les ravages causés par l'eau salée et la fatigue de l'effort accompli pour rejoindre le rivage en sont probablement les causes¹⁴.

Ensuite, à trois reprises également, *mare* apparaît dans des contextes décrivant la mer comme le lieu où s'exerce une influence divine. Ce sème afférent est actualisé par la présence contextuelle d'un théonyme. De même que toutes les régions du monde, les mers n'échappent pas à la domination de Jupiter, comme le rappelle l'étoile Arcturus¹⁵. Cependant, dans une comédie, la mention de l'influence divine sur la mer n'est intéressante sur un plan dramaturgique que lorsqu'elle met aux prises des personnages avec celle-ci. Cette situation pourtant dramatique (sème afférent / danger /) est exploitée de manière comique dans le récit des rescapés (v. 588-589) :

quasi uinis Graecis Neptunus nobis suffudit mare
itaque aluum prodi sperauit nobis salsis poculis.

« Neptune a versé la mer sur nous, comme sur des vins grecs : il espérait nous purger avec ses coupes salées. »

Le comique de situation s'appuie sur le décalage qui établit une analogie entre une traversée par gros temps et un banquet offert par Neptune¹⁶. La polysémie est à l'œuvre : *mare* dénote la mer, mais aussi, par relation holonymique, l'eau salée de la

13. v. 206 : *hic saxa sunt, hic mare sonat* : « Ici sont des rochers, ici la mer fait entendre son fracas ». Dans un contexte similaire, l'*Odyssée* mentionne le fracas de la mer effrayant Ulysse naufragé qui cherche à sortir de l'eau en évitant les écueils (5.401-402).

14. Les ravages causés par l'eau salée sont notés dès l'*Odyssée* où le lexème ἄλμη désigne l'eau de mer ayant dégradé le corps d'Ulysse (6.137).

15. v. 1 : *qui gentis omnis mariaque et terras mouet* : « Celui qui agite toutes les nations, les mers et les terres » (voir l'antécédent *Iuppiter* au v. 9).

16. D'après E. de Saint-Denis, ces plaisanteries montrent que les Romains connaissent les dangers de la mer (1935 : 77).

recette du vin grec¹⁷. La colère divine à l'origine de la tempête est présentée comme un châtement par Charmidès, qui accuse Labrax de l'avoir déchaînée sur eux par sa mauvaise conduite (v. 538-539¹⁸). Dans ce passage, l'isotopie du mouvement (*mouere*) et le bouleversement indiqué par le syntagme *a fundamento* permettent l'actualisation conjointe du sème afférent /danger/, et la mention du nom du « navire » *navis*, celle du sème afférent /navigation/. Le double traitement du motif du naufrage selon le point de vue des rescapés qui l'abordent avec une tonalité tantôt comique, tantôt tragique¹⁹, constitue une originalité de la pièce. La figure divine de Neptune apparaît ainsi dans une double représentation inédite sous les traits d'un dieu à la fois joueur²⁰ et vengeur qui, dans les deux cas, réduit l'humain à un jouet.

Enfin, le lexème *mare* se rencontre dans le rôle d'indicateur géographique précisant la localisation de la ferme du vieillard Démonès (v. 34²¹). La mer est ainsi décrite comme un élément bornant des terres continentales, utilisé comme point de repère. Le syntagme *propter mare* indiquant une distance permet l'actualisation du sème afférent /limite/ dans « *mare* ».

Les emplois de *mare* dans la *Rudens* font ressortir un portrait sémique présentant la réalité extralinguistique qu'est la mer essentiellement comme un lieu, le plus souvent dangereux, de pêche et de navigation. L'originalité de la présence des pêcheurs, constituant même un chœur (v. 290-305), la caractérise par rapport aux autres pièces : la mer et ses travailleurs constituent un élément concret du décor et de l'intrigue, et *mare* ne joue pas simplement le rôle d'indicateur géographique – comme il peut l'être par ailleurs – ou d'un élément de comparaison. La dualité de la représentation de la mer qui ressort de l'étude de *mare* (à la fois mer nourricière pour les pêcheurs et mer tombeau pour les hommes et leurs biens) se traduit de manière originale dans la *Rudens* par la présentation ambivalente de son dieu tutélaire (dieu joueur et vengeur). Enfin, l'association inédite de la pêche et du danger constitue un emploi descriptif singulier réalisant l'ancrage de la comédie dans un quotidien et traduisant une proximité avec la mer que ne reflètent pas les autres emplois au sein de comparaisons souvent stéréotypées.

2. LES DÉNOMINATIONS OCCASIONNELLES DE LA MER

L'emploi des six lexèmes étudiés ci-dessous procède soit d'une relation méronymique en désignant la mer par l'un de ses constituants (l'immensité avec *altum*, l'eau avec *unda*, *aqua*),

soit d'une relation métaphorique en tissant un lien analogique spécifique. Les occurrences présentées sont exclusivement celles où ces lexèmes revêtent l'acception « mer ».

2.1. La relation méronymique : *altum*, *unda*, *aqua*

L'attestation de la signification « mer » pour le lexème *altum* est ancienne, puisqu'on la trouve dans une comédie de Naevius²². Ce neutre substantivé issu de l'adjectif *altus* s'est spécialisé dans le sens « haut », aussi bien sur un plan horizontal que vertical (« profond »). À deux reprises, la présence contextuelle du nom du « navire » *navis* permet l'actualisation du sème afférent /navigation/ dans « *altum* » (v. 66, 395²³), et la mention du naufrage dans la seconde occurrence permet celle conjointe du sème afférent /danger/. D'un point de vue sémantique, l'emploi de *altum* au lieu de *mare* peut se justifier par le souci de tisser l'isotopie de l'éloignement aussi bien sur un plan horizontal (v. 66 *longe*) que sur un plan vertical (v. 395 *pessum*). Il permet ainsi une mise en valeur de la mer en tant qu'obstacle à la volonté du personnage.

Pour sa part, le lexème *unda* est attesté avec l'acception « mer » dès les *Annales* d'Ennius²⁴. Ce substantif féminin est issu d'une racine indo-européenne bien représentée dans différentes langues désignant l'eau en tant que chose²⁵. Dans notre corpus, il apparaît deux fois à l'accusatif pluriel et dénote la mer comme lieu de la navigation dangereuse quand l'esclave Scéparnion décrit à son maître les jeunes filles ballottées par les flots :

(v. 167) *non uidisse undas me maiores censeo*.

« Je ne crois pas avoir jamais vu la mer plus grosse. »

(v. 174) *ut prae timore in genua in undas concidit*!

« Comme dans sa terreur, elle est tombée à genoux dans la mer ! »

Le contexte permet l'actualisation conjointe des sèmes afférents /navigation/ (*scapha* « barque », v. 165, 173) et /danger/ (comparatif *maior*; *timor* « peur ») dans « *unda* ». L'emploi du pluriel favorise la relation méronymique grâce à laquelle le nom des eaux désigne son holonyme, la mer, mais il peut se justifier également par la création poétique d'une hyperbole notant l'immensité du péril que constitue la masse des eaux marines en mouvement pour les frêles jeunes filles. Le pluriel de *mare* est tellement rare dans ses pièces²⁶ que Plaute a sans doute privilégié l'emploi d'un pluriel beaucoup mieux attesté qui a, en outre, l'avantage de constituer un procédé poétique et de provoquer un effet dynamique de contraste.

17. Plaute fait référence à un usage grec très prisé en Italie à partir du II^e s. av. n.é., consistant à additionner les vins d'eau de mer pour fabriquer les *θεολασσωμένοι*, vins doux et salés appréciés pour leurs propriétés médicinales (voir Brun 2003 : 74). Mais les boissons offertes par Neptune n'ont rien d'agréable (v. 531). Plaute compare également la mort en mer par noyade à celle consécutive à une trop grande absorption de boisson (v. 361-362).

18. v. 538-539 : *qui auderem tecum in nauem ascendere / qui a fundamento mi usque mouisti mare* : « Moi qui ai osé embarquer avec toi qui as soulevé la mer depuis le fond jusqu'à moi. »

19. Voir aussi la tonalité tragique des *cantica* de Palestra rescapée (v. 185-219).

20. Trachalion le qualifie aussi de *aleator* « joueur de dés » (v. 359).

21. v. 34 : *in agro atque uilla proxuma propter mare* : « à la campagne, dans une ferme toute proche de la mer ».

22. Voir *Gymnastius* v. 54 (éd. Warmington 1936).

23. v. 66 : *illorum navis longe in altum apscesserat* : « Leur navire est déjà loin, en pleine mer » (Grimal 1971) ; v. 395 : *nunc eam cum nauis scilicet abiisse pessum in altum* : « Et maintenant ce [sac de cuir], évidemment, est allé avec le bateau au fond de la mer. »

24. Voir Fg. 302 (éd. Skutsch 1985).

25. La racine **ued-* « *quellen* » est attestée par ex. en indo-aryen ancien *udā*, gr. ὕδωρ, ombrien *utur* « *Wasser* » (*NIL s.u.*). Le lexème *unda* dénotant « l'eau considérée en tant que mobile ou courante » (*DELL s.u.*) peut désigner les eaux de *mare* (*Mil.* 513).

26. Seules deux occurrences de *maria* sont attestées (*Rud.* 1, *Trin.* 1087).

L'acception « mer » du lexème *aqua* n'est pas attestée avant la *Rudens*. Étant donnée la faible extension dialectale des lexèmes apparentés, l'origine de ce substantif féminin est discutée : il dériverait d'une racine indo-européenne désignant l'eau comme élément actif et / ou divin²⁷. Il dénote la mer sur laquelle l'homme navigue (v. 175) ou pêche (v. 1168). Dans le premier extrait, Scéparnion décrit à son maître les naufragées sortant de la mer, tandis que dans le second, le syntagme prépositionnel *ex aqua* désigne le lieu hors duquel Gripus retire son filet (*rete*²⁸). Dans les deux cas, l'emploi du lexème *aqua* peut s'expliquer par le souci de privilégier l'usage d'un terme faisant référence au caractère liquide de l'élément marin : d'une part, il entrave la progression des jeunes filles ; d'autre part, il fait office de cachette jusqu'à ce que le pêcheur en retire son filet. C'est la sortie de l'eau qui rend la liberté de mouvement aux jeunes filles et sa visibilité à l'objet. L'eau joue ainsi un rôle dynamique en tant qu'élément actif dissimulateur.

2.2. La relation métaphorique : *locus, templum, uia*

Les lexèmes *templum* et *locus* représentent chacun une dénomination de lieu désignant par analogie la mer comme le domaine de Neptune²⁹ (v. 906-909) :

*Neptuno has ago gratias meo patrono,
qui salsis locis incolit pisculentis,
quom me ex suis locis pulchre ornatum expediuit,
templis redducem, pluruma praeda onustum.*

« Je remercie Neptune, mon protecteur, qui habite les contrées salées et poissonneuses, de m'avoir permis de quitter ses contrées avec un beau butin, chargé d'une belle prise que j'ai rapportée de ses domaines. »

La relation métaphorique établie entre la mer et un *templum* repose sur la propriété commune d'être un espace étroitement lié au dieu³⁰. En outre, le lexème *templum* par son appartenance à la sphère religieuse s'insère dans le ton et le style spécifiques de la prière. En revanche, *locus* s'emploie accompagné d'un déterminant (*suus, salsus, pisculentus*³¹) pour lever toute ambiguïté : le domaine consacré au dieu, la salinité et la présence de poissons sont autant de propriétés communes qui fondent l'analogie dans ce cas. L'emploi de ces dénominations métaphoriques se justifie par la dynamique

27. Le DELL mentionne seulement gotique *ahwa* et vieil isl. *ægir* « mer, dieu de la mer ». Le petit nombre des réalisations de cette racine en fait un mot isolé. Cet argument est repris par R.S.P. Beekes qui postule plutôt un emprunt à un substrat vieil européen (1998 : 459-461). Le NIL ne présente pas d'entrée correspondante.

28. v. 174-175 : *ut prae timore in genua in undas concidit ! / saluast, euasit ex aqua. iam in litore est* : « Comme dans sa terreur, elle est tombée à genoux dans la mer ! Elle est saine et sauve ; elle est sortie de la mer, la voici sur le rivage » ; v. 1168 : *priu' me ne quis inspectaret quam rete extraxi ex aqua* : « Pour que personne ne me voit, avant de retirer mon filet de la mer ! »

29. Cette métaphore n'est pas spécifique à la *Rudens* (voir Mil. 413, Trin. 823).

30. Le substantif neutre *templum* appartient au vocabulaire augural désignant un *locus inauguratus*, un « lieu approuvé auspicalement » (Scheid 2002 : 55). Par extension, il devient le nom usuel de l'édifice cultuel construit dans cet espace. La toute puissance du dieu sur la mer est manifeste quand il déclenche des tempêtes par ex. (v. 588-589). Plaute utilise ailleurs l'épiclese *salsipotens* « puissant maître de l'élément salé » (Trin. 820).

31. L'adjectif *pisculentus* est inédit dans le corpus plautinien comme épithète d'un nom de la mer. En revanche, l'adjectif *salsus* qualifie l'eau de mer (v. 530, 589), mais aussi des pêcheurs (v. 301) et des marins (v. 517).

de l'éloge dans laquelle elles s'inscrivent : Gripus remercie le dieu de lui avoir accordé une pêche miraculeuse. Il utilise d'ailleurs un autre procédé rhétorique avec la répétition des syntagmes *locis / templis* et *pulchre ornatum / pluruma praeda onustum* qui renvoient respectivement aux mêmes référents, à savoir la mer et la prise effectuée dans celle-ci.

Enfin, le dernier syntagme est employé par Ptolémocratie lors de sa rencontre avec les jeunes filles dans une tirade d'allure épique³² (v. 268-269) : *nempe equo ligneo per uias caeruleas / estis uectae* ? « Vous avez sans doute été transportées par un cheval de bois sur les routes azurées ? » Il s'agit donc d'un contexte de navigation.

Ainsi, les dénominations occasionnelles de la mer figurent dans des emplois similaires à ceux du lexème *mare*. Néanmoins, leur choix par Plaute repose sur le souci d'introduire avec ces termes marqués des procédés rhétoriques et poétiques adaptés à un contexte énonciatif précis³³ : il désigne alors la mer comme élément dynamique, obstacle ou espace divin privilégié et marquent ainsi une rupture avec la tonalité comique de l'ensemble (présentation des jeunes filles en détresse, prière à Neptune). L'étude du vocabulaire de la mer permet ainsi de fournir un éclairage sur quelques spécificités de la *Rudens*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS D.Q., MALLORY J.P. (1997), *Encyclopedia of Indo-European Culture*, Londres / Chicago, Fitzroy Dearborn.
- BEEKES R.S.P. (1998), « The Origin of lat. *aqua* and of **teuta* "people" », *JIES* 26.3-4, Washington, p. 459-466.
- BRUN J.-P. (2003), *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, Paris, Errance.
- ERNOUT A., MEILLET A. (1985), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. (DELL), Paris, Klincksieck.
- GRIMAL P. (1971), *Plaute. Théâtre complet II*, Paris, Gallimard.
- LINDSAY W.M. (1905), *T. Macci Plauti Comoediae tomus II*, Oxford, Clarendon Press.
- NOUGARET L. (1986), *Traité de métrique latine*, Paris, Klincksieck, 4^e éd.
- PEURIÈRE Y. (2003), *La pêche et les poissons dans la littérature latine I*, Bruxelles, Latomus.
- POTTIER B. (1980), « Sémantique et noémique », *Anuario de estudios filológicos*, Cáceres, p. 169-177.
- RASTIER Fr. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- SAINT-DENIS E. (de) (1935), *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Lyon, Bosc Frères.
- SCHEID J. (2002), *La religion des Romains*, Paris, A. Colin.
- SORBA J. (2010), *Le vocabulaire de la mer : étude comparée en indo-aryen ancien, grec ancien et latin*, thèse de doctorat, Paris, ÉPHÉ.
- TOURATIER Chr. (2000), *La sémantique*, Paris, A. Colin.
- WODTKO D.S. et al. (2008), *Nomina im Indogermanischen Lexikon (NIL)*, Heidelberg, Universitätsverlag.

32. Les analogies entre le cheval et le navire et entre la mer et une route remontent à l'*Odyssée* (4.708 ἀλός ἵπποι ; 3.71 ὑπὸ κέλευθα). L'adjectif *caeruleus* qualifie la mer depuis Ennius (*Ann.* 378 : *caeruleum sale*).

33. L'argument métrique ne peut pas être retenu car dans la versification iambo-trochaïque du théâtre, les unités de deux pieds sont susceptibles de se substituer les unes aux autres (Nougaret 1986, § 156). De fait, Plaute utilise ailleurs d'autres lexèmes comme *Pontus* « Mer Noire » (Trin. 933, 934, Truc. 540), *fluctus* « flot » (Mil. 413) et *campus* « plaine » (Trin. 834) pour désigner la mer.